

19^{ème} siècle :

La naissance du syndicalisme

Le syndicalisme interprofessionnel est né avec la société industrielle ; les ouvriers britanniques furent les premiers à gagner le droit de s'associer, en 1825. Les français patienteront jusqu'en 1884 pour gagner la liberté de constituer des syndicats...

Nombreuses et périlleuses furent les luttes sociales qui ont permis d'obtenir la liberté d'action syndicale dans les pays industrialisés.

20^{ème} siècle :

La reconnaissance du syndicalisme

Se souvient-on qu'en France cette liberté fût acquise à l'issue d'un long mouvement ouvrier qui devait aboutir à la signature des accords de Matignon en 1936 ? Le droit d'élire des délégués du personnel date de la même époque que les congés payés !

Il faudra attendre jusqu'en 1948 pour que la liberté syndicale soit universellement reconnue :

« toute personne a le droit de fonder avec d'autres des syndicats pour la défense de ses intérêts » (déclaration des droits de l'homme, article 23-4)



Cette liberté n'est pas encore ancrée dans les faits pour tout le monde : la répression continue à frapper lourdement les syndicalistes dans les pays en voie de développement. Depuis le milieu des années 1970, l'Organisation Internationale du Travail (organe de l'ONU) reçoit de plus en plus de plaintes concernant les atteintes aux droits de l'homme, comme la liberté d'association.

Il arrive encore que des syndicalistes soient soumis à des brimades dans les pays développés, en particulier aux Etats-Unis. L'Europe connaît rarement ces problèmes, mais la vigilance reste indispensable.

21^{ème} siècle :

La menace de la mondialisation libérale

« Le conflit le plus important du 21^{ème} siècle sera la bataille entre les entreprises géantes et la démocratie » Susan George, vice-présidente d'ATTAC

Dans les pays développés les emplois sont menacés, les conditions de travail se dégradent (stress,...) et le chômage est le plus grand fléau social. La pauvreté augmente et de plus en plus de citoyens sont relégués en marge de notre société. Le froid tue chaque année en France des êtres humains qui sont évidemment les plus démunis. Parallèlement, les riches (de moins en moins nombreux) s'enrichissent davantage ! Les démocraties modernes génèrent une société à 2 vitesses avec une « fracture sociale ».

Dans les pays en voie de développement, il ne fait toujours pas bon être syndicaliste. Les patrons les plus intolérants sont bien souvent les dirigeants des entreprises transnationales qui ont délocalisé leurs lieux de production vers des régions où la main d'œuvre est docile, inorganisée, sous-payée ; de plus les enfants sont surexploités !



La mondialisation de l'économie ne fait que libéraliser les mouvements de capitaux, elle s'avère être en fait **une super privatisation au profit de quelques multinationales** qui voient leurs profits confortablement augmenter : le combat syndical est plus que jamais nécessaire pour s'opposer aux choix économiques générateurs de reculs sociaux et d'inégalités.



Le syndicalisme, pour ne pas rester isolé

Le syndicalisme est, depuis sa naissance, porteur d'un choix de société basée sur deux valeurs fondamentales, véritables moteurs de son action :

fraternité et solidarité

- fraternité et solidarité
entre les travailleurs et les exclus,

- fraternité et solidarité
entre tous les peuples du monde.

Mais surtout... le syndicat est le lieu de rencontre de personnes qui partagent les mêmes valeurs sociales fondées sur les droits de l'homme et du citoyen.

Une organisation syndicale a pour vocation de défendre les droits de la personne sur son lieu de travail, face aux pressions que peut exercer son employeur.

L'action syndicale est légitimée par le soutien massif du personnel. Même si l'on ne choisit pas d'adhérer, on peut être actif, en participant aux réflexions (assemblées générales du personnel, aux heures mensuelles d'informations ...).

Dans les services de l'Etat, le syndicat donne son avis, à titre consultatif, sur tous les projets de service ou d'établissement qui touchent de loin ou de près le personnel.

Mais son rôle va plus loin : le syndicalisme est le moyen offert au citoyen pour participer à la vie de son établissement, en donnant son avis sur des sujets variés tels que les conditions de travail, le niveau des rémunérations, la formation permanente, l'évolution des carrières, l'organisation de l'établissement...

De même, à l'échelon national, le syndicat participe aux instances paritaires (ministérielles, ...)

L'action du syndicat est indépendante de celle de tout parti ou groupement politique, religieux ou philosophique.

QUELLE QUE SOIT L'INFLUENCE D'UN SYNDICAT DANS LE PRIVÉ COMME DANS LE PUBLIC



**NOUS NE SOMMES JAMAIS
ASSEZ NOMBREUX !**

**NOUS AVONS BESOIN DE VOUS
POUR CONSTRUIRE
UN RAPPORT DE FORCE**